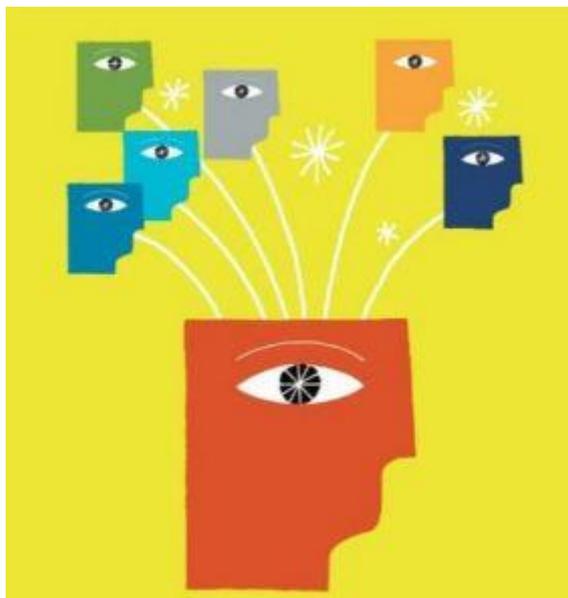


LE BILAN DE COMPETENCES PERSONNAGES-TALENTS®

Le Bilan de compétences Personnages-Talents® intègre la méthodologie des Personnages-Talents® (connue également sous l'appellation méthode Aristote) pour clarifier la nature singulière et spécifique de votre potentiel, identifier les différentes possibilités que leur déploiement offre à vous. La démarche vous permet de prendre en main votre accomplissement professionnel, vous projeter dans un avenir constructif et riche de sens pour vous, bâtir votre projet et passer à l'action.



LES PERSONNAGES-TALENTS®, UNE METHODOLOGIE PUISSANTE ET INNOVANTE



LE VISIONNAIRE DESIGNER

qui aime concevoir et expérimenter
des approches et des outils
innovants

Notre approche du bilan de compétences s'appuie sur la méthodologie des Personnage-Talents®.

Développée depuis 2010, cette démarche permet de révéler chacune des facettes des talents spécifiques d'une personne.

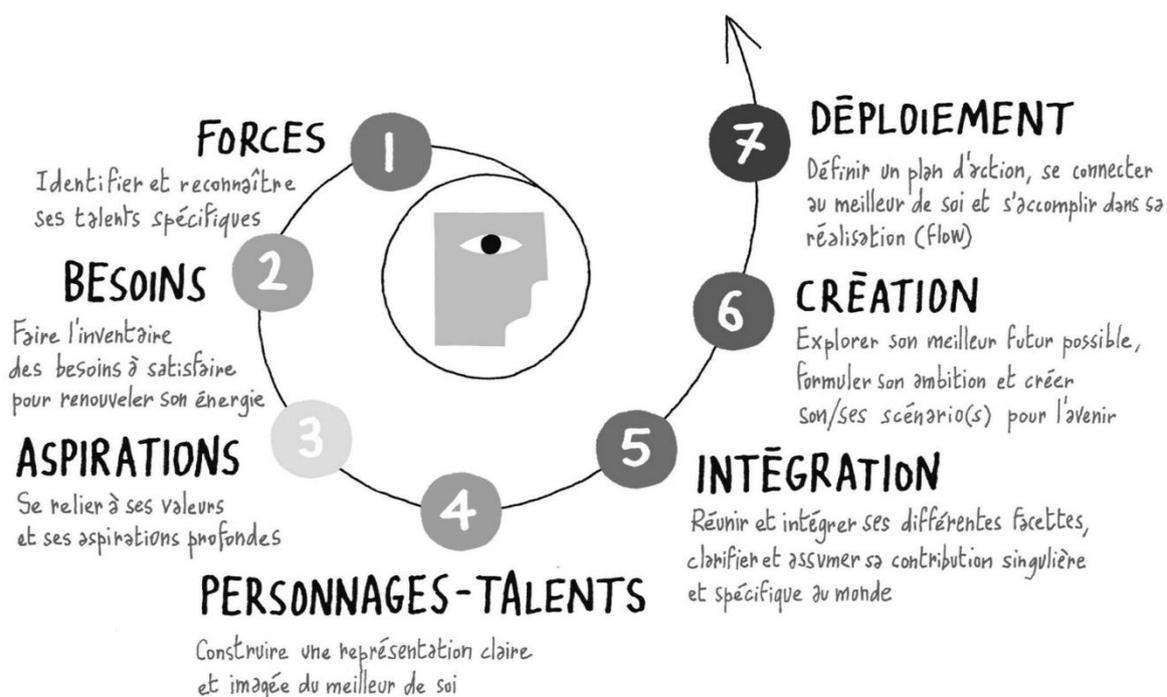
Un Personnage-Talents® représente une part importante de son potentiel en lui associant un ensemble spécifique et cohérent de forces. La galerie des Personnages-Talents® est infinie puisque chacun d'eux décrit un bouquet original de compétences propre à une personne.

En composant quatre à sept Personnages-Talents®, la personne se donne une **cartographie complète, claire et imagée** des différentes dimensions qui la caractérisent et vont s'exprimer dans son projet professionnel.

Aujourd'hui, **la méthode des personnages-talents est pratiquée, en français et en anglais, par une communauté de soixante-dix praticiens en France et en Europe.** Elle est adoptée par de grandes organisations comme l'Oréal, KPMG, Salesforce, Estée Lauder et Engie Solutions.

La puissance du processus tient à ce qu'il enrichit et ajuste la représentation que la personne se fait de son potentiel, lui donne **accès au meilleur d'elle-même** et la guide avec justesse dans le choix de son projet professionnel.

En 2021, Stéphane Dieutre, fondateur de l'approche, publie aux éditions Alisio, **un livre-manifeste sous le titre: « Et maintenant que vais-je faire ? »**



Objectifs et phases du parcours

Le parcours est composé des différentes phases prévues par la réglementation* sur le bilan de compétences dans lesquelles sont intégrées **les 7 étapes de la méthodologie des Personnages-Talents®** (voir le schéma).

I - L'ENTRETIEN PRÉALABLE

Le bilan ne peut être réalisé qu'avec votre consentement et votre plein engagement personnel.

Dans un premier temps, nous vous recevons en entretien gratuit et sans engagement afin de faire connaissance et d'échanger sur les raisons qui vous conduisent à entreprendre la démarche. Pour mieux préparer cet entretien, vous remplirez **un questionnaire en ligne pour mieux cerner le contexte de votre démarche** et vos attentes.

Nous vous présentons notre méthodologie et les outils utilisés.

L'échange va nous permettre de valider si le Bilan de compétences Personnages-Talents® est bien adapté à votre situation, vos attentes et vos besoins. Cet entretien va également nous permettre si la décision est prise en commun de s'engager dans ce parcours. Ensuite, après le délai de réflexion nécessaire, nous vous accompagnons dans la procédure de prise en charge et financement (CPF, Pôle Emploi)

II - LA PHASE PRÉLIMINAIRE

Le bilan ne pourra commencer qu'après **le montage et l'acceptation du dossier de financement.** Nous confirmons votre engagement dans la démarche en signant **une charte d'engagement réciproque.**

En concertation avec vous, nous reprecisons vos objectifs et indicateurs de réussite ainsi que des modalités de parcours ajustées à vos besoins spécifiques.

III - LA PHASE D'INVESTIGATION

Pour construire votre projet professionnel (une ou plusieurs alternatives) et d'en vérifier la pertinence. Pour cela, vous progresserez de l'étape 1 à l'étape 6 du parcours Personnages-Talents®.

1. Établir son bilan de forces (tests, analyse, enquête 360°) pour identifier ses différentes familles de talents
2. Recenser ses besoins à satisfaire pour réussir à mobiliser ses forces.
3. Identifier ses valeurs clés, ses aspirations personnelles et professionnelles pour clarifier sa motivation.
4. Construire son profil en détaillant chacune des différentes caractéristiques de sa personnalité (Personnages-Talents®) pour se l'approprier pleinement et mieux la déployer dans son projet professionnel.
5. Analyser le fonctionnement de son profil pour choisir une voie de performance. Formuler sa raison d'être pour orienter son activité. Savoir présenter son potentiel professionnel pour accroître son employabilité.
6. Établir différents scénarios pour exploiter au mieux ses atouts singuliers. Appliquer la méthode de consultation de ses Personnages-Talents® pour dépasser les obstacles, prendre les décisions, sélectionner des scénarios qui correspondent le mieux à son potentiel et à une montée en performance.

Cette phase vous **permet d'accéder à votre plein potentiel**, de découvrir vos différents **Personnages-Talents®**, de prendre **conscience de votre richesse singulière**.

Vous identifiez **vos leviers spécifiques de réussite et d'épanouissement**. Vous construisez

un représentation suffisamment claire et complète de qui vous êtes et de ce qui vous anime. Il devient possible de définir **votre meilleur futur professionnel possible** et le traduire en un **projet réaliste** .

IV - LA PHASE DE CONCLUSION

Cette phase vous permet de vous **approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation** , de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou de vos projets professionnels.

Vous progressez dans la dernière étape du parcours Aristote (étape 7).

Vous allez définir les principales modalités et étapes de votre projet professionnel et **construire un plan d'action pour les mettre en œuvre** .

Enfin cette phase sera l'occasion de faire **un bilan et une évaluation du travail réalisé** .

Lors d'un **entretien personnalisé de conclusion** , votre praticien vous remettra **une synthèse commentée de votre parcours** .

V - LE SUIVI À 6 MOIS

Nous vous proposons une rencontre à 6 mois afin de **faire le point sur la réalisation de votre projet** et formuler avec vous, le cas échéant, les ajustements nécessaires à sa mise en œuvre.

Vous êtes accompagné par votre praticien tout au long du parcours

Lors du bilan de compétences, vous êtes accompagné(e) par un praticien expert des évolutions, transitions et reconversions professionnelles **qui vous guidera tout au long du parcours (15 heures de sessions en face à face).**

L'ajustement de la méthodologie par le praticien, les consignes de travail personnel et le contenu des sessions individuelles permettent de **personnaliser le parcours à vos besoins spécifiques.**



Durée et modalités

L'ensemble du parcours va durer 24H00 dont 15 heures de sessions individuelles et 9 heures de travail personnel soutenu par une plateforme en ligne. Les sessions peuvent avoir lieu en présentiel ou par visioconférence selon les contraintes et les modalités décidées entre l'accompagnateur et le bénéficiaire du bilan de compétences.

Dans le respect de la certification Qualiopi, **chaque bilan donne lieu à une évaluation** de la satisfaction et de la recommandation.